AVIS DE LA COMMISSION

20 mars 2002

CARBOCISTEINE GNR 5 % ADULTES SANS SUCRE, solution buvable édulcorée à la saccharine sodique (Flacon de 300 ml)

CARBOCISTEINE GNR 2 % NOURRISSONS ET ENFANTS SANS SUCRE, solution buvable édulcorée à la saccharine sodique (Flacon de 125 ml)

Laboratoires GNR-Pharma

carbocistéine

Date de l'AMM : 18 janvier 2002

Motif de la demande : inscription Sécurité Sociale et Collectivités.

Secrétariat de la Commission : AFSSAPS – Unité de la Transparence

1 -CARACTERISTIQUES DES MEDICAMENTS

1.1. Principe actif

carbocistéine

1.2. Indications thérapeutiques

Traitement des troubles de la sécrétion bronchique, notamment au cours des affections bronchiques aiguës : bronchite aiguë et épisode aigu des bronchopneumopathies chroniques

1.3. Posologie

CARBOCISTEINE GNR 5 % ADULTES SANS SUCRE:

1 graduation de 15 ml du godet contient 750 mg de carbocistéine.

Voie orale.

RESERVE A L'ADULTE.

La posologie quotidienne préconisée est :

750 mg 3 fois par jour, soit 1 dose de 15 ml 3 fois par jour.

CARBOCISTEINE GNR 2 % NOURRISSONS ET ENFANTS SANS SUCRE :

- 1 graduation de 5 ml du godet contient 100 mg de carbocistéine.
- Enfants de plus de 5 ans : 300 mg par jour, répartis en 3 prises, soit 1 dose de 5 ml 3 fois par jour.
- Enfants de 2 à 5 ans : 200 mg par jour, répartis en 2 prises, soit 1 dose de 5 ml 2 fois par jour.
- Nourrissons et enfants de 1 mois à 2 ans : 20 à 30 mg/kg/jour, répartis en 1 ou 2 prises sans dépasser 100 mg, soit 1 dose de 5 ml par prise.

La durée du traitement ne dépassera pas 8 à 10 jours sans avis médical.

2 - MEDICAMENTS COMPARABLES

2.1. Classement ATC (2001)

R : Système respiratoire

05 : Médicaments du rhume et de la toux

C : Expectorants, sauf associations aux antitussifs

B : Mucolytiques

03 : Carbocistéine

2.2. Médicaments de même classe pharmaco-thérapeutique

2.2.1. Médicaments de comparaison

Mucolytiques àbase de carbocistéine :

destinés à l'adulte :

carbocisteine 5 % :

RHINATHIOL 5 % adultes, sirop (non remboursé) et ses génériques.

RHINATHIOL 5 % adultes expectorant sans sucre, sirop édulcoré à la saccharine sodique (non remboursé) et ses génériques,

carbocistéine 750 mg :

RHINATHIOL EXPECTORANT SANS SUCRE 750 mg, granulés pour suspension buvable en sachet-dose (non commercialisé) et son générique.

destinés à l'enfant et au nourrisson :

carbocisteine 2 % :

RHINATHIOL 2 % enfants et nourrissons, sirop (non remboursé) et ses génériques. RHINATHIOL sans sucre 2 % enfants et nourrissons (flacon de 125ml) (non remboursé) et ses génériques,

2.2.2. Evaluation concurrentielle

Spécialités destinées à l'adulte :

- le premier en nombre de journées de traitement : BRONCHOKOD Adulte sans sucre, solution buvable
- le plus économique en coût de traitement :
 CARBOCISTEINE GGAM 5 % Adulte sans sucre, solution buvable
- le dernier inscrit : DIMOTAPP EXPECTORANT 5 %, sirop

Spécialités destinées à l'enfant et au nourrisson :

- le premier en nombre de journées de traitement :
 MUCICLAR 2% nourrissons et enfants, sirop
- les plus économiques en coût de traitement :
 CARBOCISTEINE BAYER 2% nourrissons et enfants
 CARBOCISTEINE EG 2% nourrissons et enfants
 MUCICLAR 2% nourrissons et enfants
- le dernier inscrit :
 CARBOCISTEINE EG 2% nourrissons et enfants

2.3. Médicaments à même visée thérapeutique

Les fluidifiants bronchiques.

3 - CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

3.1. Service médical rendu

Une partie des affections traitées par ces spécialités peut se caractériser par une évolution vers un handicap et/ou une dégradation de la qualité de vie.

Ces spécialités entrent dans le cadre d'un traitement symptomatique.

Le rapport bénéfice/risque de ces spécialités est faible.

Il existe des alternatives àces spécialités.

Le niveau de service médical rendu par CARBOCISTEINE GNR 5 % ADULTES SANS SUCRE et CARBOCISTEINE GNR 2 % NOURRISSONS ET ENFANTS SANS SUCRE est insuffisant au regard des autres médicaments ou thérapies disponibles pour justifier sa prise en charge.

3.2. Recommandations de la Commission de la Transparence

Avis défavorable à l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des produits agréés à l'usage des collectivités et divers services publics dans toutes les indications et posologies de l'AMM.